

GUY DELCOURT

*Député du Pas-de-Calais
Maire de Lens
1^{er} Vice-Président
de la Communauté
de Lens-Liévin*

Paris, le 10 MAI 2010

Monsieur Martin AVERLANT
Président du Collectif National
des Jeunes Urbanistes
39, rue Neuve - Résidence le Village

91190 GIF SUR YVETTE

Nos réf : GD/FM/AH

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courriel du 30 avril 2010, dans lequel vous avez bien voulu me faire part de votre position sur le volet Urbanisme du projet de loi Grenelle II, ainsi que l'entrée en application du décret du 13 février 2007 n° 2007-196.

J'ai pris connaissance avec le plus grand intérêt des éléments que vous évoquez concernant la nécessité de reconnaître l'apport et les compétences spécifiques des professionnels formés dans les Instituts d'Urbanisme et les formations supérieures en Urbanisme et Aménagement du Territoire ; De plus, j'ai bien conscience de l'importance de la bonne intégration des urbanistes au sein des collectivités locales.

C'est pourquoi, soucieux de relayer vos revendications, je vous confirme la transmission de votre courriel aux députés issus du groupe socialiste, radical et citoyen afin de les informer sur la cause que vous défendez.

Espérant avoir répondu à vos attentes, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments dévoués les meilleurs.

Bien à vous
